

La liberté d'expression à l'honneur au QM de Mulhouse

Une rencontre organisée dans le cadre du partenariat engagé avec la Maison des Journalistes

La 27ème semaine de la presse intitulée "la liberté d'expression, ça s'apprend" s'est invitée au quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Mulhouse le 22 mars 2016. Six adolescents ont pu échanger avec Makaila NGUEBLA, journaliste-blogueur tchadien réfugié en France, ex-résident de la Maison des Journalistes, sur les questions de liberté d'expression, d'opinion et de laïcité. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un partenariat engagé entre la protection judiciaire de la jeunesse, la Maison des Journalistes et ministère de la Culture et de la Communication pour le développement du programme "Renvoyé Spécial PJJ" visant à amener les jeunes suivis à mieux comprendre le monde qui les entoure, à les sensibiliser à la tolérance, au vivre ensemble et à la liberté d'expression.

A l'heure où l'organisation *Freedom House* publie un rapport annuel sur une baisse record de la liberté de la presse depuis les 12 dernières années, cette thématique nécessite une sensibilisation et un accompagnement notamment auprès des jeunes.

Durant toute une semaine, l'unité locale d'enseignement et les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont travaillé en ateliers pour informer ce groupe de jeunes peu



familiarisé avec ces notions et susciter le débat. Ces séances venaient compléter l'enseignement classique et civique des élèves en vue de développer un sens critique et des valeurs citoyennes sur les questions de liberté de penser, de s'exprimer et le traitement du fait religieux dans les médias. Les échanges montrent que les jeunes sont souvent mal informés et ne disposent que d'une vision parcellaire de ces problématiques à travers le monde. Leurs difficultés reposent également sur les sources d'information, leur décryptage, leur objectivité et leur hiérarchisation et a nécessité de s'appuyer sur des exemples d'actualité pour en illustrer les enjeux. Les thèmes de la

tolérance et de la différence étaient au cœur des débats qui ont captivé les jeunes. Chacun a pu mesurer les acquis dont il bénéficie au regard de la situation d'autres pays où les droits de l'Homme sont parfois bafoués.

S'exprimer et communiquer librement

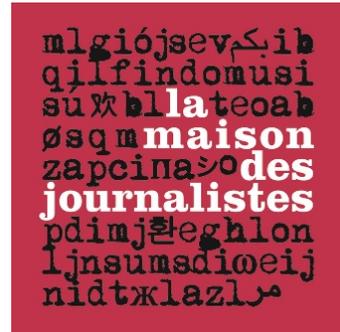
Makaila NGUEBLA, lors de sa venue au quartier mineur, a prolongé les questionnements sur les droits et limites en matière de liberté d'expression et de liberté de la presse. Il s'est appuyé sur les attentats de 2015 pour interroger les mineurs sur cette question fondamentale et souvent controversée.

S'appuyant sur la cartographie de Reporters sans Frontière, ce journaliste qui a dû lui-même fuir son pays, témoigne : « *en tant que citoyen, vous devez être sensibles et vigilants à ce droit universel qui n'est pas toujours respecté dans le monde.* ». « *Oui mais qu'est-ce qu'il y a à y gagner ?* », a rétorqué Yacine* qui peinait à comprendre l'engagement de cet exilé. Tel était l'enjeu de cette rencontre, permettre aux jeunes de saisir l'importance d'une information libre et du pluralisme de la presse.

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi », énonce l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Elle permet d'avoir une vision éclairée sur la société dans laquelle nous vivons. Selon Makaila NGUEBLA, pour de nombreux journalistes étrangers, la France représente un modèle dans ce domaine, elle doit perpétuer et transmettre ses valeurs. Interviewé à l'issue de cette rencontre, Yacine et les autres jeunes ont compris l'importance « de se battre avec des mots pour la liberté des droits de l'Homme. Il pense aux autres, il y a quelque chose de bien dans son cœur, dans sa tête. »

Le projet "Renvoyé spécial PJJ"

Cette année, la Maison des Journalistes lance un outil élaboré par son équipe en collaboration avec la PJJ et le ministère de la Culture. ce kit pédagogique sera mis à la disposition des professionnels pour soutenir leur action éducative auprès des mineurs pris en charge. Il comprend des documents interactifs accessibles depuis le [site Internet de la Maison des Journalistes](#) ainsi que des supports matériels comme des expositions thématiques et des films documentaires.



[Lire l'article du 11 février 2016 sur le partenariat entre la PJJ, la Maison des Journalistes et le ministère de la Culture et de la Communication](#)

* Le prénom a été modifié

© DIRPJJ Grand-Est - Marie-Cécile Perret